



Procès-verbal du Conseil Municipal du 24 JUIN 2021 à 18 h 30

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN

Le 24 juin à 18 h 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville, à huis clos, sous la présidence de **Jean-Paul ROSELEUX, Maire**.

Etaient présents :

Mesdames Martine OLIVIER, Sylvie MAUTAIENT,
Messieurs Lahcen MIRI et Jean-Luc LEDUC, Adjoints.

Mesdames : DARET Audrey, DUVAL Marie-Pierre, BRESON Martine, HERBLOT Corinne, LAFONT Rosalie, NIVAL Anita, REYES Katia.

Messieurs : BAUDOIN Gilles, BRODIN Marc, CONVERSAT Jean-Claude, FORTIER Didier, GUILLEUX Valentin, LEFEVRE Jean-Charles.

Formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : Safia ALLAL donne pouvoir à Lahcen MIRI,
Carole DERUY donne pouvoir à Sylvie MAUTAIENT,
Sandrine GAUDEFROY donne pouvoir à Jean-Paul ROSELEUX,
Madeleine GABRIEL donne pouvoir à Anita NIVAL,
Franck LEMAIRE donne pouvoir à Didier FORTIER.

Katia REYES et Didier FORTIER sont désignés assesseurs,
Sylvie MAUTAIENT est élue secrétaire de séance.

En début de séance, le Maire a donné les informations suivantes :

- Un rendez-vous avec la direction bâtiment de la gendarmerie s'est tenu, pour un projet de nouvelle caserne,
- Un rendez-vous s'est tenu avec la DDT sur la problématique des corbeaux,
- Une rencontre va avoir lieu avec le service assainissement de la CARCT pour faire le point sur la modélisation des réseaux et équipements de la commune,
- Trois agents et du matériel de la commune ont été mis à disposition de Chézy-sur-Marne pour aider à la remise en état après les événements météorologiques,
- Le recrutement de la cheffe de projet pour Petites Villes de Demain a été concluant : Clara JASTRZABEK prendra ses fonctions le 12 juillet,
- L'enquête publique pour l'extension du cimetière est lancée : première permanence du commissaire-enquêteur le 30 juin de 9 à 12 heures, le 10 juillet de 9 à 12 heures puis le 2 août de 14 à 17 heures,
- Fère-en-Tardenois est retenu pour le concours Votre village préféré du journal L'Union.

Puis sous la présidence de Jean-Paul ROSELEUX, maire, le conseil municipal a :

- Adopté à l'unanimité une motion demandant le rattachement de l'hôpital de Château-Thierry au CHU de Reims,
- Adopté à l'unanimité un moratoire sur le déploiement des parcs éoliens,
- Approuvé à l'unanimité le règlement du marché nocturne pour la période estivale,
- Adopté, avec 19 votes pour, la dénomination Clairbois pour le lotissement situé route du Château,
- Approuvé, avec 20 votes pour, le projet d'acquisition d'un immeuble place Aristide Briand,
- Adopté, à l'unanimité, la révision du tableau des effectifs communaux,
- Accepté, à l'unanimité, le recrutement d'un ou une chargé(e) de mission pour préparer l'année Camille Claudel,
- Approuvé, à l'unanimité, l'adhésion au service signalement du Centre de Gestion de l'Aisne, pour les cas de violence, discrimination ou harcèlement que pourraient subir des agents municipaux,
- Adopté, à l'unanimité, la décision modificative n°1 du budget 2021,
- Attribué, à l'unanimité, une subvention exceptionnelle à l'Athletic Club de Château-Thierry en vue de l'organisation du championnat de l'Aisne de Cross-Country en octobre 2021,
- Accordé, à l'unanimité, une subvention exceptionnelle à l'Amicale féroise de pétanque pour l'aider à lancer ses animations et compétitions,
- Modifié, à l'unanimité, le règlement intérieur du conseil municipal afin d'ouvrir plus largement l'accès des élus aux commissions municipales,
- Modifié, à l'unanimité, la composition des commissions municipales pour remplacer un élu décédé,
- Modifié, à l'unanimité, la composition du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, pour y intégrer une élue et un membre de la société civile supplémentaires,
- Attribué des médailles de la ville à trois personnalités marquantes pour leur engagement dans le devoir de mémoire,
- Accordé, à l'unanimité, une somme de 3 000€ au cabinet vétérinaire férois pour procéder à la stérilisation des chats errants,
- Accepté, à l'unanimité, de financer les travaux de remplacement de mobilier urbain endommagé à la suite d'un accident de la circulation et de demander le remboursement des travaux dans le cadre de cet accident,
- Décidé, à l'unanimité, d'adhérer au dispositif sport-santé mis en place par la CARCT en lien avec l'hôpital Villiers-Saint-Denis,
- Approuvé, à l'unanimité, le pacte de gouvernance de la CARCT,
- Approuvé, à l'unanimité, le rapport de la CLECT pour la gestion des eaux pluviales urbaines,
- Décidé, à l'unanimité, de solliciter une subvention au conseil régional des Hauts-de-France, dans le cadre de l'opération Un million d'arbres.

La séance est levée à 19 h 15.



Le Maire,

Jean-Paul ROSELEUX